



24, rue du Parlement Saint-Pierre,
33000 BORDEAUX
☎ 05 56 44 84 86 📠 Fax 05 56 44 78 21
mail : saint-pierre@ceid-addiction.com
www.ceid-addiction.com

TRAJECTOIRES et ALTERNATIVES à L'ITINÉRANCE DES JEUNES

JANVIER 2022

*« TAIJ est l'acronyme de notre action, qui dans le langage phonétique et
familier des jeunes signifie se faire « jeter »
Le dispositif TAIJ c'est jeter à l'envers donc ...
« PRENDRE » ... »*

PREAMBULE :

Pour commencer, recontextualisons notre action ...

Nous avons démarré un travail spécifique en direction des jeunes en errances en 2004. Cette action est le fruit de la RENCONTRE entre la prévention spécialisée et un centre de soins en addictologie.

L'aller vers comme seul outil de relation auprès de ce public réfractaire à toutes formes de prises en charges.

Nous avons construit, orienté, créé des outils pour les amener vers le soin, le droit commun, nous avons inventé de nouvelles formes de prise en charges, plus souples, plus adaptées. Surtout nous avons ACCOMPAGNE¹

Dans cette « aventure » les institutions et collectivités territoriales nous ont suivi, nous ont financé afin de faire grandir ce qui à l'époque était « un projet » : ARS, Conseil général, CLSPD de la mairie de Bordeaux ...

Nous avons tenté plusieurs approches, afin d'accrocher ce public fréquentant peu les structures, rejetant le système éducatifs qu'ils ne connaissent que trop car la plupart ont des parcours de fin d'ASE ... en 2006 nous créons la « halle des arts de la rue² » ce dispositif se voulait être un levier pour qu'ils pratiquent la manche différemment, de façon moins agressive. Un lieu convivial et neutre où ils pouvaient s'initier aux arts de la rue (cirque, percussions, guitare) ce lieu atypique, les mouvements de cette population nous ont amené à effectuer des ateliers dans leurs squatt, nous avons donc, adapté, réajusté les ateliers au plus près de leurs besoins, ce qui nous a amené à réfléchir sur d'autres formes de prise en charge (PRO DOMO, TAPAJ ...) la halle des arts de la rue ferme donc ses portes en 2015.

Nous n'avons de cesse que d'essayer d'adapter les dispositifs classiques en tenant compte de leurs difficultés et problématiques (chiens, hébergements en couples, absence de revenus car moins de 25 ans ...)

CONSTRUIRE en tenant compte de leurs difficultés c'est ne pas vouloir s'épuiser à vouloir « faire rentrer des carrés dans des ronds » mais plutôt d'adapter l'existant ...

¹ « l'art d'accompagner autrement » : https://www.ressources-de-la-formation.fr/index.php?lvl=notice_display&id=67104

² <http://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2007-3-page-10.htm>

Nous impulsions un projet en direction du logement prenant en compte leurs problématiques (chiens, couples qui jusque là étaient exclu (ou s'excluaient) car ils refusaient d'être séparés de leurs chiens et compagnons de vie)

Suite au mouvement des Don Quichotte en 2008 nous sommes intervenu sur les allées de Tourny, au plus proche d'eux, dans les tentes, dans la rue ... ce travail de proximité nous a amené à réfléchir et construire un projet sur la question du logement « adapté » à leurs diverses problématiques qui constituent autant de freins à l'accès et au maintien dans un logement autonome, en effet à ce stade de la réflexion nous avons déjà réalisé quelques tentatives de mises a l'abri mais force est de constater que livrés a eux mêmes, rapidement ils repartaient à la rue tant la solitude leur était impossible à vivre.

C'est donc en 2013 que le dispositif PRO DOMO voit le jour, des jeunes de moins de 25 ans (en couple, avec animaux de compagnies ...), ce dispositif atypique fermera ses portes en 2017 faute de financement pérennes suite à la consommation des fonds expérimentaux du Haut commissariat à la jeunesse et ce, malgré une évaluation encourageante.

En parallèle TAPAJ (Travail Alternatif Payé a la Journée) Bordeaux voit le jour en 2012. TAPAJ³ est un dispositif qui est venu compléter nos ALTERNATIVES aux prises en charges classiques en proposant un travail rémunéré en fin de journée pour les moins de 25 ans comme véritable alternative à la manche, aux différents larcins et aides sociales. L'articulation de la double prise en charge PRO DOMO/ TAPAJ a pu ainsi démontrer la pertinence et la plus value auprès de ce public⁴

La COMPLEMENTARITE de tout ces dispositifs nous amène aujourd'hui à réécrire notre dispositif afin de rendre notre action PLUS TRANSVERSALE.

Il s'agit de pouvoir traduire de manière plus évidente auprès des pouvoirs publics et partenaires la corrélation et la complémentarité entre ses différents leviers d'intervention et la démarche plus globale de notre approche auprès des jeunes que nous suivons.

³ <https://www.cairn.info/revue-vie-sociale-et-traitements-2013-3-page-16.htm>

⁴ <http://www.experimentation.jeunes.gouv.fr/>

LE TRAVAIL DE RUE

Il s'agit du pilier, de la colonne vertébrale de nos interventions.

L'espace public est un espace partagé, y cohabitent les riverains, les commerçants, les gens qui y pratiquent « la manche », les usagers de drogues, les forces de l'ordre et les éducateurs de rue.

Notre travail «d'Aller vers » consiste à rencontrer les publics les plus éloignés du système de droit commun, peu enclin à la relation éducative qu'ils fuient.

Nous les orientons vers nos services (CSAPA/ CAARUD) et/ou lorsqu'ils sont jeunes (moins de 25 ans) vers notre dispositif TAPAJ comme alternative à la manche.

Qu'il s'agisse d'orientations simples ou d'orientations multiples, nous contribuons notamment à pacifier les tensions entre les différents protagonistes qui occupent cet espace urbain, cette fonction de médiation est complexe mais nous sert de levier pour orienter les usagers vers nos structures de soins lorsque cela est possible.

Nous suivons les déplacements de cette population. Les lieux investis par ces jeunes sont bien souvent en corrélation avec leur activité de manche/ deal/ squatt ...

Les rues piétonnes, les centres commerciaux, les guichets bancaires ... dessinent pour eux les axes principaux d'une géographie urbaine à usage nourricier.

Du fait de leur âge, moins de 25 ans, ils ne doivent leur « survie » qu'à ces expédients, justifiés par l'absence de revenus. Notre travail se doit de prendre en compte ces facteurs et donc de connaître les parcours d'errance, et surtout d'« aller vers », mais aussi de travailler avec les riverains et commerçants afin de désamorcer d'éventuels conflits.

Cette posture, seul véritable outil de prise de contact de l'éducateur de rue, nous permet d'identifier tout nouvel arrivant, de pouvoir poser un premier élément de diagnostic et enfin de proposer un référentiel d'adresses utiles (soins, hébergement, hygiène...). Nous sommes attentifs à leurs difficultés et prenons le temps de définir avec chacun ses priorités socio-éducatives.

C'est à partir du travail de rue que nous orientons si besoin les usagers vers une structure spécialisée dans l'accueil et le soin des usagers de drogues, et vers le dispositif TAPAJ où un travail individualisé peut être accompli.

Jeunes en Errance⁵ :

Ils ont entre 16 et 25 ans, sans domiciles fixes (squatt, rue, hébergements précaires) pour la plupart d'entre eux en ruptures familiales et/ou sortis de l'ASE⁶.

Les causes de cette entrée dans l'errance sont souvent imputées à la famille, à des parcours de vie émaillés de rejets et de violences diverses.

On sait pourtant qu'au delà des conditions de vie d'origine, chaque parcours de vie est singulier et les raisons amenant à cette bascule du monde de la rue sont multifactorielles.

ils sont pour la plupart rétifs au contact avec les institutions.

Ils vivent en situation de grande précarité et pratiquent la mendicité : « la manche » (non éligibles au RSA au vu de leurs âges, et ne fréquentent pas ou peu les dispositifs de droits communs). Ils se regroupent aux abords des centre commerciaux manche » on les trouve, de façon historique (et ceux malgré les nuisances occasionnées) cours Victor Hugo : Anciennement hypermarché « champion » devenu « carrefour market » coté cours Victor Hugo et coté rue Sainte Catherine.

Leur errance est très souvent un choix clamé haut et fort, comme pour mieux masquer les souffrances d'un parcours de vie qui les submergé mais aussi et il ne faut pas l'occulter, choix de vie par défaut pour trouver une place autre, différente, face à notre société qui ne leur offre pas la possibilité de s'en aménager une telle qu'ils la souhaitent.

« Se ré-approprier l'errance c'est agir plutôt que réagir (...) se ré-approprier le droit à la différence »⁷

Leur présence est très visible et ils se regroupent quasi systématiquement accompagnés d'un ou plusieurs chiens. Ils sont pour bon nombre d'entre eux polyconsommateurs de substances psychoactives.

⁵ JER : Jeunes en errances

⁶ ASE : Aide sociale à l'Enfance

⁷ Franck MICHEL, « autonomadie », Homnisphere, 2005, page 93

Jeunes Etrangers En Errance⁸ /Mineurs Non Accompagnés⁹ :

Nous avons entamé en 2019 un travail spécifique en direction des JEER/ MNA en partenariat avec les médiateurs du GIP¹⁰ Bordeaux métropole.

Ce travail spécifique consiste à aller à la rencontre de ce public, en travail de rue principalement.

Les MNA sont généralement pris en charge par les services sociaux du département dont ils fuient souvent pour revenir à la rue (problème de consommations et/ou de réseaux)

Les JEER quant à eux se déclarent pour la plupart mineurs ... jusqu'à ce qu'ils se fassent arrêter et que la justice ne les déclare majeurs, c'est plus auprès de ce type de public que nous intervenons.

Ces co interventions ont lieu de façon hebdomadaire, articulées avec un accueil de jour qui mutualise différents acteurs medico sociaux (GIP, CEID, PASS saint André)

Nous effectuons auprès de ce public de la prévention/ réduction des risques et/ou orientations vers du soin auprès des consommateurs de pregabaline¹¹ 300 mg associées au rivotril qui semble être une réelle problématique en terme de « passage à l'acte » violents mais aussi en terme de dangers lorsque ces derniers sont associés aux opiacés (OD d'un JEER rive droite suite à prise de pregabaline/ rivotril/ subutex)

Leurs parcours sont chaotiques, leurs modes de vie et de subsistance interroge et cristallise beaucoup de violences.

Selon leurs dires, ils sont pour la plupart originaires Algérienne , souvent ces derniers nous évoque des trajets par bateaux avec une consommation bien ancrée de @lyrica dans leur pays d'origine. Des traumatismes qu'ils « soignent » avec des médicaments (problèmes de sommeil, dentaires, plaies ...)

Les groupes de jeunes filles issues pour la plupart de l'ASE nous interpellent également, elles oscillent entre prostitution « d'échange » (en échange de vêtements de marques, médicaments, cannabis ...)

Certaines d'entre elles finissent par vivre en couple avec certains d'entre eux à la faveur d'une maternité ...

⁸ JEER : Jeunes Etrangers En Errance

⁹ MNA : Mineurs Non Accompagnés

¹⁰ GIP : Groupement d'intervention et de Proximité

¹¹ @LYRICA

Jeunes des cités¹² comme perspective de co intervention pour TAPAJ QPV¹³ ?

Lorsqu'on parle d'errance on parle aussi de jeunes borderline, en risque de bascule à la rue. Ces jeunes à la scolarité chaotique, voir déscolarisés ou en passe de le devenir. Certains quartiers, souvent associés à des barres d'immeubles (les cités) cristallisent une population dont le taux d'emploi est très faible, comme c'est le cas des quartier des Aubiers ou encore du grand parc/ cité chantecrit¹⁴ ou les moyens de subsistances sont l'économie de la « débrouille » qui génère un gros trafic dont le trafic de stupéfiants (principalement cannabis)

Ces jeunes des bas d'immeubles posent des problématiques tant aux niveau des riverains, que des bailleurs sociaux, forces de l'ordre tant le trafic est lucratif et organisé. Les plus jeunes (très jeunes) sont rémunérés pour « chouffer » (alerter de l'arrivée de la police) les jeunes majeurs pour vendre.

Cette source de revenus (non négligeable) contribue au décrochage de certains d'entres eux qui y vont une carrière et qui finisse par être déscolarisés.

C'est une forme errance institutionnelle, familiale, économique et sociale.

TAPAJ est inscrit au plan pauvreté en 2019 comme « bonne pratique » pratique à développer. En 2016 sont signées les premières conventions nationales et le développement des expérimentations QPV à Toulouse et Marseille.

Les mairies de Bordeaux et Merignac s'intéressent à TAPAJ comme bénéfice de jeunes en déshérence et/ou en risque de décrochage des jeunes résidant dans ces QPV.

En co intervention avec les acteurs locaux (de type prevention spécialisé) en s'appuyant sur le travail de rue, TAPAJ qui est adossé à des centres de soins (CJC¹⁵ ...) pourrait proposer une alternative intéressante et complémentaire aux dispositifs existants afin de prévenir voir limiter le décrochage chez ces jeunes.

¹² JDC : Jeunes Des Cités

¹³ QPV : Quartiers prioritaires politiques de la ville

¹⁴ Taux de pauvreté de 41, 6 % en 2018 (taux de pauvreté au seuil de 60% du niveau de vie médian métropolitain)

source : <https://sig.ville.gouv.fr/Cartographie/QP033010#thematique-header-11>

¹⁵ CJC : Consultation Jeunes Consommateurs

TAPAJ¹⁶

TAPAJ est un dispositif d'insertion spécifique permettant aux jeunes d'être rémunérés en fin de journée pour une activité professionnelle qui ne nécessite pas de qualification ou d'expérience professionnelle particulière et, qui ne les engage pas dans la durée.

TAPAJ apporte en cela une réponse graduelle adaptée à leurs problématiques sanitaires, sociales et éducatives qu'ils mettent généralement à distance.

Dans nos missions d'accompagnement socio éducatif auprès des jeunes en errances , nous avons constaté la difficulté d'initier avec eux une démarche d'insertion professionnelle. Outre la stigmatisation dont ils sont victimes, tout dans leurs trajectoires de vie les éloigne des dispositifs de droit commun. Les freins à la réinsertion sont nombreux :

L'écart entre leur mode de vie et les exigences des dispositifs traditionnels de l'emploi (vivre en squatt et se réveiller le matin ...)

Un autre facteur, qui constitue une difficulté, aussi paradoxal que cela puisse paraître, sont les parcours d'accompagnement et/ou de soins (fréquence des RDV de suivi médico social)

Lorsqu'ils manifestent la volonté et les capacités nécessaires pour occuper un emploi, les modalités habituelles de rémunération différées en fin de mission ou en fin de mois sont incompatibles avec leur situation d'errance (rappelons que fruit de la « manche » est une gestion quotidienne)

« J'avais un CDI dans la restauration mais j'ai été licenciée pendant la période d'essai car je n'arrivais pas à me laver tous les jours et à avoir une tenue « nickel » au quotidien »

(Cynthia, 23 ans, journal La Croix, édition du 20 mars 2013

Dans sa phase 1, TAPAJ offre aux jeunes une modalité d'activité leur permettant d'avoir au plus vite, avec un minimum de contrainte d'accès, une source de revenu légal, dans un cadre journalier qui puisse se substituer ou venir en complément de la « manche ». Les jeunes peuvent s'inscrire jusqu'à la veille pour le lendemain pour une session de 4 heures (7 jeunes par chantier de 4 h par semaine, en phase 1)

L'association intermédiaire rémunère le jeune en fin de session de travail, elle est juridiquement l'employeur du jeune (qui n'a pas d'obligation de présence d'une session

¹⁶ TAPAJ : Travail Alternatif Payé A la Journée

sur l'autre), éditent un contrat de travail renouvelable d'un mois et éditent un bulletin de salaire en fin de mois.

Par ce biais les jeunes développent l'estime de soi ainsi qu'un savoir faire et un savoir être professionnel.

Pour nous, les professionnels, TAPAJ constitue un nouvel outil pour aller à la rencontre des publics souvent réfractaires à toutes démarches auprès des institutions de droit commun. Cela peut également permettre d'initier ou booster une démarche d'accompagnement visant, à terme l'autonomie des jeunes.

TAPAJ se décline de façon graduelle en 3 phases

Sur sa phase 2, L'ensemble de la situation du jeune est mise à plat avec les professionnels du centre de soin.

Des propositions d'accompagnement sont élaborées avec le TAPAJeur sur le plan administratif, sanitaire, social, justice en priorisant les urgences exprimées par ce dernier. Le contrat de travail est plus long, en moyenne trois jours, avec rémunération en fin de semaine.

Sur sa phase 3, L'augmentation du volume horaire travaillé se poursuit avec parfois des expérimentations de chantiers autonomes ou de prise de responsabilité au sein de TAPAJ.

L'accompagnement devient spécifique via l'ensemble du réseau d'acteurs du maillage partenarial pour des projets d'insertion professionnelle (formations qualifiantes, chantiers d'insertion, contrats de droit commun...), de parcours de soin, de recherche en logement ou tout autre projet singulier participant au choix de bifurcation dans la trajectoire de vie du TAPAJeur.

PERSPECTIVES :

Qu'ils disent avoir choisi le monde de la rue et l'errance, que celle-ci soit voulu ou subit, qu'ils refusent ou pensent avoir été exclu d'une société dans laquelle ils ne pensent pas avoir leurs places, tout dans leurs trajectoires de vie les éloignent des dispositifs de droit commun.

Le dispositif TAIJ permet d'aborder de façon transversale les problématiques liées aux **trajectoires d'errances des jeunes**, tout en leur proposant des **alternatives**.

« L'aller vers » ces publics est l'axe prioritaire, « le faire avec » (faire avec leurs temporalités, problématiques ...) dans une prise en charge globale adaptée.

Qu'il s'agisse des publics, des modalités de prise de contact et de prise en charge le dispositif TAIJ permet d'articuler au sein d'un même programme une prise en charge permettant aux jeunes de développer leurs pouvoirs d'agir par le biais d'outils tel que TAPAJ qui utilise les techniques psychosociales de l'engagement, des entretiens « cote à cote » qui permettent d'avoir une parole plus libre qui posera les bases d'un travail qui s'affinera avec le temps.

Le propos n'est pas un nouveau dispositif mais la création d'un service au sein du CEID venant coordonner toutes les dispositifs mises en place auprès des différents publics jeunes (JER, JEER, MNA, QPV...) au niveau du CEID.

Le Contrat d'Engagement Jeune (CEJ) annoncé en novembre 2021 par le gouvernement peut être un levier intéressant dans la construction et la prise en charge plus globale chez ces jeunes.

En effet, en regroupant les différentes actions au sein d'un même service auprès de ces différents publics avec le travail de rue comme outil d'entrée en relation.

Articulé avec les différents services du CEID qui sont le CSAPA Maurice Serisé, le CAARUD Planterose, Les CJC (Bordeaux, Libourne, Langon et Arcachon) qui nous permettent d'accompagner ces publics précaires vers le soin et, qui plus est en étant adossé à TAPAJ représente une alternative de prise en charge intéressante qui permet de travailler tous ces différents axes auprès des jeunes.

L'EQUIPE du programme TAIJ :

CREYEMEY Agnes : Coodinatrice/ chef de service

TARNAUD Anthony : Educateur spécialisé

DEMOULIN Charles : Educateur spécialisé